

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Centre Technique du Génie Rural
des Eaux et des Forêts

C.T.G.R.E.F.

Division Qualité des Eaux
Pêche et Pisciculture
14, avenue de Saint-Mandé
75012 PARIS

PLANTATION ET FAUCARDEMENT DE MACROPHYTES
DANS LES LAGUNES D'ÉPURATION

INTRODUCTION

Le présent document a pour but de guider toute personne s'interrogeant sur les modalités pratiques de plantation et de faucardement de macrophytes, en particulier dans des lagunes d'épuration d'eaux résiduaires.

De façon générale, le choix des végétaux doit être effectué en tenant compte des potentialités existantes à proximité immédiate du site d'implantation des ouvrages. Il conditionne l'épaisseur de la tranche d'eau susceptible d'assurer le développement optimum des plantes dans les conditions de milieu.

Le processus est le suivant :

- prospection des zones à végétation macrophytique aquatique ou semi-aquatique permettant l'approvisionnement suffisant en plants nécessaires à l'installation de traitement,

- réalisation des cellules constitutives de l'installation, et en particulier du compactage général en adéquation avec les critères d'étanchéité relative admissible;

- apport de matériaux servant de support aux plants. L'épaisseur de la couche uniformément régalée sera de l'ordre de 0,20 m. Le seul but des matériaux en question est d'assurer la fixation : l'effluent est censé contenir les substances nécessaires au métabolisme végétal. Un sol relativement stérile peut parfaitement convenir, même s'il présente une cohésion réduite (gravier roulé de rivière ...); un substrat plus ou moins organique -terre végétale...- ne présente donc pas d'avantages particuliers (sa composition physico-chimique peut même constituer une certaine gêne), lorsque le choix est possible;

- prélèvements des plants aux emplacements ayant fait l'objet de la prospection évoquée ci-dessus;

- conditionnement éventuel, et acheminement vers les ouvrages préparés;

- plantation proprement dite.

.../...